

**Arrêté du 23 Safar 1436 correspondant au 16 décembre 2014 portant
désignation des membres du conseil d'orientation du commissariat
national du littoral.**

.....

Par arrêté du 23 Safar 1436 correspondant au 16 décembre 2014, les membres dont les noms suivent sont désignés, en application des dispositions des articles 8 et 10 du décret exécutif n° 04-113 du 23 Safar 1425 correspondant au 13 avril 2004 portant organisation, fonctionnement et missions du commissariat national du littoral au conseil d'orientation du commissariat national du littoral :

- M. Grimes Samir, représentant du ministre chargé de l'environnement, président ;
- M. Makhloufi Salim, représentant du ministre de la défense nationale ;
- M. Belkhir Rachid, représentant du ministre chargé des collectivités locales ;
- M. Boulfekhar Abdelkader, représentant du ministre chargé du commerce ;
- M. Doghmani Mohamed, représentant du ministre chargé des transports ;
- M. Benkheira Abdelkader, représentant du ministre chargé de l'agriculture ;
- Mlle. Loubari Amel, représentante du ministre chargé du tourisme ;

- M. Djeha Ferhat, représentant du ministre chargé des travaux publics ;
- Mme. Naït Merzouk Djamila, représentante du ministre chargé de la santé ;
- Mlle. Ghobrini Fouitma, représentante du ministre chargé des finances ;
- Mme. Cherchali Nabila, représentante du ministre chargé de la culture ;
- Mme. Bouamar Zina, représentante du ministre chargé des ressources en eau ;
- M. Boudjlal Ben Yahia, représentant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- Mme. Moussaoui Faiza, représentante du ministre chargé de l'urbanisme ;
- Mme. Aït Abdelkrim Taous, représentante du ministre chargé de l'emploi ;
- Mme Brahmi Assia, représentante du ministre chargé de la pêche ;
- M. Mati Ahcène, représentant de l'association de l'environnement sain ;
- M. Aoumeur Mohammed, représentant de l'association écologique marine « Barbarous ».